

Image not found or type unknown



Resiliation abusive de la part d orange

Par **chris68920**, le **28/09/2010 à 09:42**

Bonjour,
Ma ligne internet a été résiliée, je pense, de façon abusive.
Il m'a fallu 1h20 de communication téléphonique et de ping-pong entre les services, pour enfin avoir une personne qui a bien voulu prendre un peu de temps pour comprendre mon problème.
J'étais à jour avec les factures offre internet.
Mais France Telecom facturait les options TV et les locations à une autre adresse, inconnu de moi.
Donc ne recevant pas les factures, j'étais en impayés au niveau de France Telecom.
Factures qui n'apparaissaient pas sur mon compte du portail Oranger.
Donc ils ont purement et simplement résilié ma connexion internet.
Est-ce normal ?